



« Morbihan, foot gagnant ! »

Ligue de Bretagne de Football

District du MORBIHAN

COMMISSION DEPARTEMENTALE du STATUT de l'ARBITRAGE

Séance du Mardi 20 septembre 2022

Présents : JM Avril / A Rault / B Le Hay / P Racouet / G Nicolazic / A Léauté /

Excusé : Y Maurice

1-Etude des cas particuliers

Courrier clubs

- **Les clubs suivants ont reçu un courrier suite à leur demande : ARZAL, RADENAC, BRANDIVY, ESSOR, USSAC St Abraham, LA CLAIE St Marcel, BREHAN, CARENTOIR, PLOEMEUR, COURNON, LA GACILLY, LA CHAPELLE NEUVE**

Courrier Arbitres

- **Un courrier a été adressé à Mr DAVID Franck**



Mutation Arbitres

Situation du ressort de la Commission Régionale

- **Cas de ARNAUD Jason arbitre du club de VANNES OC (N2) et souhaitant adhérer au club de PLOERMEL (R1). Compte tenu du changement de domicile de plus de 50 km et de la mutation professionnelle, la commission propose qu'il couvre le club de PLOERMEL à compter du 1^o juillet 2022. VANNES OC couvert par cet arbitre 2022/2023 et 2023/2024**
- **Cas de DONGMO David Yannick arbitre du club de ORSAY BRUGES (91) et souhaite adhérer au club du CEP de LORIENT (R1). La commission propose qu'il couvre le club CEP LORIENT à compter du 1^{er} juillet 2022**
- **Cas de LE TURNIER François arbitre du club de LA TRINITE SURZUR (club en sommeil depuis la saison 2021 /2022) et souhaitant adhérer au club de LANDAUL (R2). La commission dit qu'il couvrira le club de LANDAUL à compter du 1^o juillet 2022**
- **Cas de BURBAN Baptiste arbitre du club de QUESTEMBERT (R3) et souhaitant adhérer au club de LIMERZEL. La commission propose qu'il couvre le club de LIMERZEL à compter du 1^o juillet 2023. Questembert couvert par cet arbitre 2022/2023 et 2023/2024 et 2024/2025**
- **Cas de DAVID Franck arbitre (COURNON D2 saison 2019- 2020), souhaite adhérer au club de LA GACILLY (R2). La commission propose qu'il couvre le club de LA GACILLY à compter du 1^o juillet 2024. COURNON couvert par cet arbitre 2022/2023 et 2023/2024**
- **Cas de LE GOFF Martial arbitre du club de RIANTEC (R2) souhaite adhérer au club de l'US MONTAGNARDE (N3). La commission propose qu'il couvre le club de l'US Montagnarde à compter du 1^{er} juillet 2024. Riantec couvert par cet arbitre 2022/2023 et 2023/2024 et 2024/2025.**



- Cas de BERTHO ALAN arbitre du club de PLELAN LE GRAND (arrêt arbitrage PV CDA 35 du 14 janvier 2022) souhaite adhérer au club de GUER (R3) . La commission propose qu'il couvre le club de GUER à compter du 1 er juillet 2026
- Cas de GATINEL Jonathan arbitre du club de GUER (R3) souhaite adhérer au club de GUILLIAC (D2). La commission propose qu'il couvre le club de GUILLIAC à compter du 1 er juillet 2026. Guer couvert par cet arbitre 2022 /2023.
- Cas de RIABI Wabid arbitre du club de GOURIN FC (29) et souhaitant adhérer au club de KERVIGNAC (R3). La commission met le dossier en attente de l'attestation de changement de résidence

Situation du ressort de la Commission Départementale

- Cas de RENAUD Xavier arbitre du club de ARZON (club en sommeil depuis la saison 2021 /2022) et souhaitant adhérer au club de ARRADON (D1). La commission dit qu'il couvrira le club d'ARRADON à compter du 1° juillet 2022
- Cas de KOCYGIT SUAT arbitre du club de MERIADEC Plumergat (D2) et souhaite adhérer au club d'ALLAIRE (D1). La commission dit qu'il couvrira le club d'ALLAIRE à compter du 1° juillet 2024. Mériadec non couvert par cet arbitre.
- Cas de GUILLO Yann ayant arrêté l'arbitrage fin de saison 2018 / 2019 (BILLIO D4) souhaite reprendre l'arbitrage pour le club de GUEHENNO (D2). La commission dit qu'il couvrira le club de GUEHENNO à comptet du 1 juillet 2026. BILLIO couvert 2022/2023 et 2023/2024



Tableau résumé des demandes de changement de club

NOM	Prénom	N° de licence	Club Quitté	Couvert jusqu'au	Nouveau Club	Couvert à compter de	Club Formateur
ARNAUD	JASON	2543200327	VANNES OC N2	30/06/2024	PLOERMEL R1	01/07/2022	Vannes OC
DONGMO	DAVID	9602383526	ORSAY Bruges 91	30/06/2024	LORIENT CEP R1	01/07/2022	Orsay Bruges (91)
LE TURNIER	FRANCOIS	2247719778	LA TRINITE SURZUR	Club en sommeil	LANDAUL	01/07/2022	LA TRINITE SURZUR
RENAUD	XAVIER	400632094	ARZON	Club en sommeil	ARRADON	01/07/2022	Arzon
BURBAN	BAPTISTE	2543211024	QUESTEMBERT	30/06/2025	LIMERZEL	01/07/2023	Questembert
MARJANOVIC	NIKOLA	254556366	LE Faouet	30/06/2024	LA MONTAGNE	01/07/2024	Le Faouet
DAVID	Franck	2277720105	COURNON D2	30/06/2024	LA GACILLY R2	01/07/2024	Cournon
LE GOFF	Martial	2200496058	RIANTEC R2	30/06/2025	La MONTAGNE N3	01/07/2024	Riantec
KOCIGIT	SUAT	2229644897	MERIADEC D2	Non couvert	ALLAIRE D1	01/07/2024	Vannes ASTO
GUILLO	YANN	229115919	BILLIO D3	30/06/2024	GUEHENNO D2	01/07/2026	Billio
GATINEL	JONATHAN	2267718903	GUER	30/06/2023	GUILLIAC	01/07/2026	Surzur
BERTHO	ALAN	254558193	PLEAN LEGRAND	30/06/2024	GUER	01/07/2026	Plélan le Grand

:



2-Arbitres couvrant leur club

Les arbitres dont la liste suit ayant arrêté définitivement l'arbitrage fin de la saison 2021/ 2022 mais ayant officié lors des 10 dernières saisons avant l'arrêt définitif (article 35 bis), couvrent encore leur club pendant 1 saison

Club	Nom Prénom	Date examen
BAUD	LE PRIOL Stéphane	16/12/2001
BERRIC	RAULT Julien	14/12/2008
BELZ	LE MOLLER Richard	20/10/2009
KLEGUEREC	LE GALLO Gilles	14/12/2003
CRUGUEL	RETO Didier	04/12/2005
LA GACILLY	CZERNIKAZ Vincent	15/03/1996
LE ROC ST ANDRE	L'HOSPITALIER Nicolas	05/04/1992
LIMERZEL	BURBAN Hélène	10/12/2006
LOCMINE	DANO Mickael	10/12/2010
PEAULE	CALLE Christian	07/10/2012
RIANTEC	QUERO René	21/04/2001
SULNIAC	AUDIC Laurent	21/10/2009
SULNIAC	GUEHO Didier	06/12/1992

3-Clubs en infraction

La commission arrête la liste des 113 (73 de District et 40 de Ligue ou de Fédé) clubs en infraction à ce jour pour la saison 2022/2023 qui est proposée à la Commission Régionale et qui sera publiée sur le site du District du Morbihan et de la Ligue de Bretagne.

D'autre part il est fortement recommandé (si ce n'est déjà fait) à tous les clubs de mettre en place un Référent en arbitrage dans leur organigramme, celui-ci étant plus spécialement chargé du recrutement et de la fidélisation des arbitres



Année	Ligue1	N2	N3	R1	R2	R2 fem	R3	D1	D2	D3	Total
1°			1	2	6		5	9	15	1	39
2°		1		2	7	1	10	21	10	9	61
3°			1				4	2	3	1	11
4°								1	1		2
Total		1	2	4	13	1	19	33	29	11	113

Ce nombre est susceptible d'être atténué dans la mesure où certains dossiers sont en attente de compléments et de validation et que des FIA seront proposées à Moréac (octobre et décembre) et à Ploufragan (novembre et février).

4-Clubs Bénéficiaires

Les clubs dont la liste suit ayant accédé au niveau supérieur et en règle la saison 2021/ 2022 bénéficient d'une saison pour se mettre en conformité pour 1 arbitre manquant (article 45)

BULEON	LA CHAPELLE NEUVE	LARRE MOLAC
LORIENT FOLCLO	MESLAN	MUZILLAC
PLEUCADEUC	REGUINY	SAINT THURIAU

Les clubs dont la liste suit ayant accédé de la D4 à la D3 du fait de la suppression de la D4 et en règle la saison 2021/ 2022 bénéficient d'une saison pour se mettre en conformité. Il en est de même pour les nouveaux clubs.

BEGANNE	GUELTAS	LES FORGES
MONTENEUF	MONTERREIN	PLUMERGAT
CARNAC	PONT-SCORFF	TREFFLEAN
SAINT GORGON		



« Morbihan, foot gagnant ! »

Le Président
Jean-Michel AVRIL

Le Président du District
Lionel DAGORNE

Le Secrétaire
Alain LEAUTE

District de Football du Morbihan
45 rue de Verdun - 56100 Lorient
02.97.64.01.80

District de Football du Morbihan
45 rue de Verdun - 56100 Lorient
02.97.64.01.80